

ENQUÊTES

BOIS ET FORÊTS DE L'ASIE DU SUD-EST

Sources : *Philippine Lumberman, Malayan Forester.*

L'Asie du Sud-Est peut en première approximation être assimilée à un rectangle limité au Nord par le parallèle 15° latitude Nord, au Sud par le parallèle 10° latitude Sud et compris entre 90° et 135° de longitude.

Cette zone immense est totalement incluse dans la ceinture forestière tropicale. Les différents pays qui la composent sont couverts de forêts riches où les densités de bois marchand oscillent entre plusieurs dizaines et plus d'une centaine de mètres cubes à l'hectare.

Les réserves de bois sont importantes et on assiste depuis quelques années à leur mise en valeur intensive.

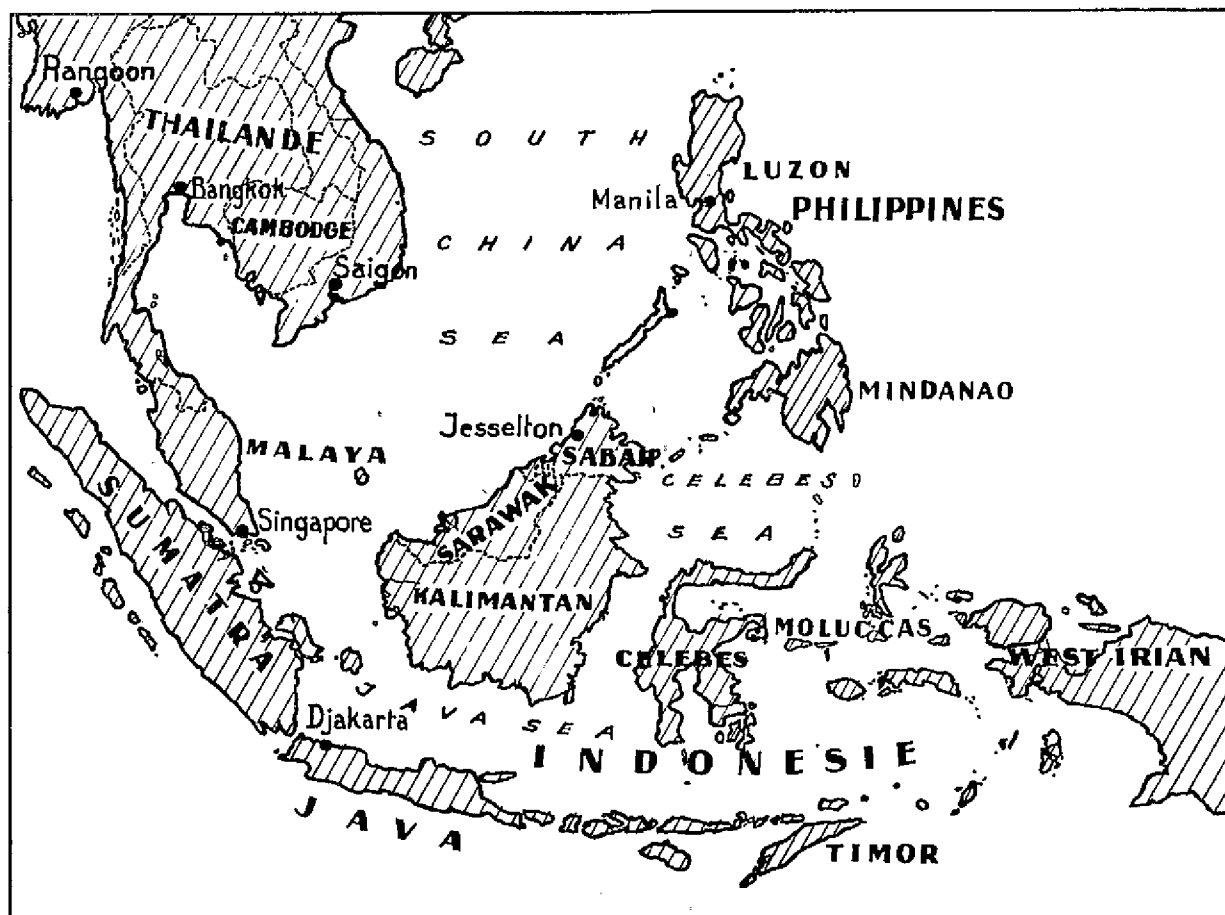
Nous nous proposons ici de passer en revue les différents pays producteurs inclus dans cette zone en examinant leurs potentialités et les réalisations actuelles.

Les principaux pays importateurs de bois du Sud-Est asiatique, sont le Japon, la Corée, Formose, l'Australie et l'Europe. Le Japon (dont les besoins, couverts en majorité par sa production intérieure, sont estimés à 65 millions de m³ grumes) a importé à lui seul en 1966 environ 21 millions de m³ grumes en provenance de cette zone (1).

Singapour importe des grumes des diverses parties de la Fédération de Malaisie et exporte sous forme de sciages la plus grande partie des bois achetés.

(1) Chiffres obtenus à partir des données en milliers de board feet avec la conversion suivante :

Sciages 1.000 board feet : 2,36 m³
Grumes 1.000 board feet : 4,53 m³



I. — LES PHILIPPINES

Etat indépendant depuis 1946, il couvre 30.000.000 d'hectares et est peuplé de 32 millions d'habitants répartis sur un très grand nombre d'îles montagneuses et volcaniques dont les deux principales sont, au Nord, Luzon et, au Sud, Mindanao. La forêt couvre une superficie d'environ 11 millions d'hectares dont le potentiel commercial est estimé à quelques centaines de millions de mètres cubes. Cette forêt comprend environ 3.000 espèces mais la seule famille des Dipterocarpaceés (dont le Lauan) repré-

sente 75 % des tiges et 90 % du volume sur pied exploitable.

Le tableau suivant indique en milliers de mètres cubes les productions et exportations de grumes, sciages et contreplaqués de ce pays de 1962 à 1966 (1).

Les industries du bois aux Philippines comprennent 321 scieries (dont 118 fournissent 75 % de la production totale), 22 usines de contreplaqué et 6 usines de placages.

en 1.000 m³

Année	Grumes		Sciages		Contre-plaqué	
	Production	Exportation	Production	Exportation	Production	Exportation
1962	13.000	7.700	910	92		
1963	17.900	9.650	1.450	95	137	82
1964	12.500	7.450	1.130	103	196	115
1965	14.100	9.300	1.000	94	195	86
1966	14.200	11.300	940	112	185	98

II. — LA FÉDÉRATION DE MALAYSIA (2)

Regroupe la Malaisie proprement dite (ou West Malaya), Singapour et les territoires de Sabah (ancien Bornéo septentrional), de Sarawak (Nord-Ouest Bornéo) et de Brunel.

a) Malaisie et Singapour.

La MALAISIE seule occupe une superficie de 13 millions d'hectares et est peuplée de 7 millions d'habitants.

La forêt couvre 2 millions d'hectares éparpillés dans les différents états dont le plus forestier est celui de Johore à proximité de Singapour. Le volume moyen sur pied avoisine 350 m³/ha dont 70 sont commercialisables. L'exportation de grumes de ce pays est interdite sauf pour quelques essences telles le White Meranti (*Shorea sp.*) et le Merawan (*Hopea sp.*).

La production de grumes a été la suivante :

1956 : 1.600.000 m³
 1960 : 2.180.000 m³
 1964 : 2.880.000 m³
 1965 : 3.120.000 m³
 dont 700.000 m³ exportés vers Singapour
 1966 : 3.700.000 m³

En 1966,

2.200.000 m³/grumes ont été traités en scierie,
 125.000 m³/grumes ont été utilisés à la fabrication de contreplaqué,
 685.000 m³/grumes exportés vers Singapour.

Le reste est exporté en grumes vers le Japon et d'autres pays.

SINGAPOUR est une petite île de 53.000 hectares sans forêts, important du bois des autres pays de la fédération et de Sumatra et exportant des sciages.

Les exportations totales de sciages pour l'ensemble Malaisie et Singapour s'élevaient à 750.000 m³.

Les principaux acheteurs étant en 1965 :

Australie 148.000 m³ (essentiellement du Light Red Meranti)
 Afrique du Sud .. 139.000 m³ (essentiellement du Red Meranti)
 Angleterre..... 120.000 m³ (essentiellement du Keruing)
 France..... 60.000 m³ (essentiellement Dark Red Meranti)
 U. S. A. 38.000 m³ (essentiellement Keruing et Light Red Meranti)
 Belgique..... 37.000 m³ (essentiellement Dark Red Meranti)
 Pays-Bas..... 14.000 m³ (essentiellement Keruing)
 Italie 9.000 m³ (essentiellement Jelutang).

Les 400 scieries de ces deux pays avaient une capacité d'absorption en 1965 de 3.000.000 m³/grumes et ont effectivement traité 2.100.000 m³. La plus grosse scierie transforme 45 m³/grumes par jour.

Les 12 usines de contreplaqué ont utilisé, en 1965, 65.000 m³/grumes (essentiellement Red Meranti et Mengkulang) contre 31.500 m³ en 1964 et 16.500 m³ en 1963.

(1) Chiffres obtenus à partir des données en milliers de board feet avec la conversion suivante :

Sciages 1.000 board feet : 2,36 m³
 Grumes 1.000 board feet : 4,53 m³

(2) La Malaysia est une fédération, membre du Commonwealth, regroupant d'anciennes possessions anglaises. Les unités de mesure utilisées sont différentes de celles employées aux Philippines. Nous avons adopté les conversions suivantes :

1 « cubic ton » de grumes = 1,37 m³/grume
 1.000 cubic feet Hoppus grumes = 36,05 m³/grume
 1 « ton of 50 cubic feet » sciages = 1,8 m³ sciages.

b) Sabah

Etat de 7,6 millions d'hectares, habité par 600.000 personnes. Pays montagneux culminant à 4.000 mètres. La forêt couvre 6.000.000 d'hectares répartis de la manière suivante :

Forêt exploitable à Dipterocarpaceés	2.590.000 ha
— marécageuse	65.000 ha
Mangrove	285.000 ha
Forêt inexploitable à Dipterocarpaceés	2.000.000 ha
Forêt en zone montagneuse	390.000 ha
Forêt secondaire (jachères agricoles)	650.000 ha

Les deux premiers types de forêt fournissant la totalité de la production actuelle.

Le volume moyen marchand est de 90 m³/ha et dépasse parfois les 180 m³/ha.

La production totale a été de 5.400.000 m³/grumes en 1966 contre 4.150.000 en 1965 et 760.000 m³ en 1956.

Les exportations en grumes se montent à 4.800.000 m³ pour 1966 dont :

3.750.000 à destination du Japon	
475.000 — de la Corée	
284.000 — de Formose (Taiwan)	
220.000 — de Hong Kong.	

Les industries du bois sont représentées par 126 scieries, une usine de contreplaqué et une fabrique de placage.

Le Sabah est le second fournisseur du Japon parmi les pays du Sud-Est asiatique.

c) Sarawak et Brunei.

Le Sarawak occupe 12 millions d'hectares dans le Nord-Ouest de Bornéo et compte 300.000 habitants.

La forêt couvre 9 millions d'hectares mais 60 à 70 % de sa superficie sont situés en zone montagneuse près des frontières du Sabah et du Bornéo indonésien.

Les exportations se sont élevées en 1965 à :

1.200.000 m³/grumes (dont 700.000 vers le Japon) et 270.000 m³ sciages (dont 90.000 vers le Royaume-Uni).

Les principales essences exportées sont :

en grumes, le Jongkong (*Dactyloctenium aegyptium*) et le Meranti

en sciages, le Ramin (*Gonystylus bancanus*).

Les industries du bois sont représentées par 30 scieries et une fabrique de placages.

Le Brunei est un petit pays de 90.000 habitants sans importance forestière.

III. — BIRMANIE ET THAÏLANDE

● **La Birmanie** (Burma) est un pays s'étendant sur 68 millions d'hectares et comptant 25.000.000 d'habitants. L'exploitation forestière est axée sur le Teck dont le diamètre moyen d'exploitation est de 60 cm et représente environ 17 m³/hectare.

Les exportations ont porté en 1942 sur 100.000 m³ de grumes et 100.000 m³ de sciages.

● **La Thaïlande** possède sur ses 51 millions d'hectares

22 millions d'hectares de forêt situés au Nord du pays en zone montagneuse. Cette forêt se compose essentiellement de Teck et de Yang (ou Apitong) dont le volume commercial moyen à l'hectare est de 40 m³.

Ce pays a exploité en 1965 4 millions de m³/grumes. L'industrie du bois est constituée par 519 scieries dont 77 assurent 75 % de la production et 2 usines de contreplaqué dont la plus importante produit 100 m³/jour de panneaux.

IV. — INDONÉSIE

L'Etat unitaire de la République d'Indonésie est constitué principalement des îles de Java, de Sumatra, de Bornéo, des Celebes, de Timor et de la partie occidentale de la Nouvelle-Guinée.

● **Java**, île de 13 millions d'hectares a été pratiquement déforestée ; ceci est dû à la forte densité de la population : 60 millions d'habitants, soit 450 habitants au km². Le Teck se trouve à l'état de plantations.

● **L'île de Timor**, est couverte de quelques forêts d'Eucalyptus.

● **L'île des Celebes** (Sulawesi) est formée de quatre longues péninsules et abrite des forêts auxquelles s'intéresse une compagnie japonaise.

Des projets sont à l'étude concernant l'île Buru dans l'archipel des Moluques.

● **Sumatra**, comptait (en 1962) sur ses 47 millions d'hectares, 29 millions d'hectares de forêt, forêt plus pauvre que celle des Philippines puisque ne comportant que 50 à 70 m³ de bois marchand à l'hectare. On estime qu'actuellement l'afflux d'émigrants de Java a réduit la superficie boisée à 20 millions d'hectares.

Mais ce pays bénéficie de conditions propices à l'exploitation forestière, le terrain est généralement peu montagneux, un important réseau routier a été créé par des compagnies pétrolières, le réseau navigable est important.

Les firmes françaises CICO FRANCE, SCAC et SMGL établissent des chantiers dans la région de Riau Djambi.

● **Bornéo indonésien** (Kalimantan) couvre la plus

grande partie de l'île de Bornéo. La forêt occupe 53 millions d'hectares (75 % de la superficie). Cette forêt est pratiquement intacte.

L'exploitation a débuté en 1963 dans la partie orientale de l'île. Un inventaire fait sur 2.400.000 hectares a permis d'estimer le volume des arbres de plus de 60 centimètres de diamètre à 1,30 m de hauteur à 236 millions de mètres cubes dont 67 % uniquement pour le Red et le White Meranti. Ceci permet d'envisager pour cette seule région une coupe annuelle de 5 millions de mètres cubes pendant 50 ans.

Sept entreprises sont déjà installées. La première exportation a eu lieu en 1966. 70 % des grumes sont exportées vers le Japon.

31 demandes de permis sont actuellement déposées. En plus des compagnies indonésiennes japonaises et philippines déjà en place, on trouve parmi les candidats 4 compagnies américaines, une coréenne et deux néerlandaises.

● **West Irian** (Nouvelle-Guinée occidentale).

Cette partie de la Nouvelle-Guinée a une superficie de 41 millions d'hectares dont 50 % sont couverts de forêt exploitable. D'ici 1970, 500.000 hectares seront inventoriés et mis en valeur. Le volume sur pied des essences commerciales s'étale entre 120 et 200 m³/ha.

Il est actuellement fait appel à des compagnies étrangères pour promouvoir l'exploitation forestière et les industries du bois.

Deux compagnies japonaises et une australienne envisagent de participer à la mise en valeur de ces ressources naturelles.